



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

- SALADE** **Chenilles** : Fin du dernier vol. Surveillez vos parcelles pour suivre les éventuelles éclosions liées à ce vol.
- POIREAU** **Teigne du poireau** : Piégeage faible mais maintenez la surveillance.
- CAROTTE** **Mouche de la carotte** : Démarrage du vol d'automne.
- CÉLERI** **Mouche du céleri** : Risque faible à moyen suivant les sites.
Mouche de la carotte : Démarrage du vol, risque uniquement pour le céleri rave.



MÉTÉO

• **Prévisions du 13 au 18 septembre 2018** (Source : Météo France pour la région Occitanie)

	Jeu 13	Ven 14	Sam 15	Dim 16	Lun 17	Mar 18
Températures °C (min - max)	17 - 26	16 - 28	14 - 28	15 - 31	17 - 31	19 - 28
Tendances						
Vent orientation km / h (rafale)	15	10	5	5	10	15

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'Agriculture de
Hte-Garonne, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Euralis



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

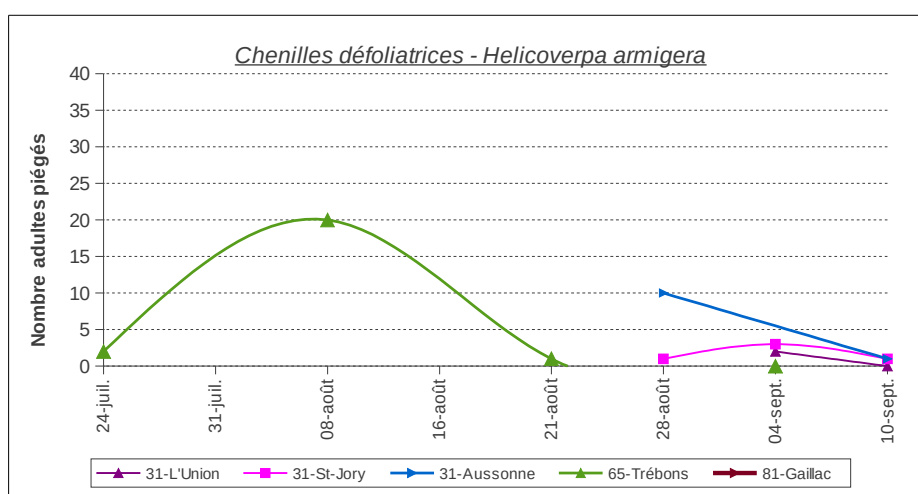
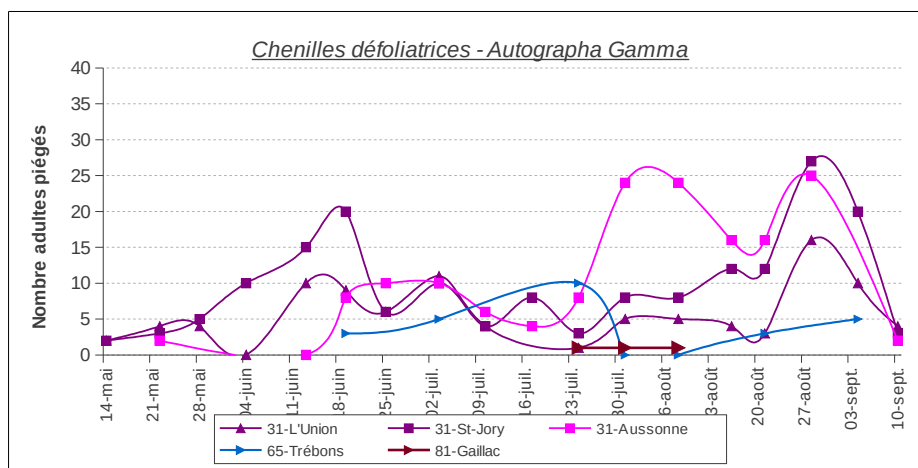
L'objectif de ce bulletin intermédiaire est de vous informer sur l'évolution des piégeages et notamment pour vous signaler le début du vol de la mouche de la carotte.

SALADES

- **Chenilles phytophages** (*Défoliatrices*: *Autographa gamma* et *Helicoverpa. armigera* - *Terricoles*: *Agrotis ipsilon* et *A. segetum*)

Les captures sur le réseau de référence est faible.

Évaluation du risque : Les niveaux de capture sur le réseau de référence signalent la fin du vol. Il faut surveiller les différentes plantations pour suivre les éclosions de ponte suite au vol.



CÉLERI BRANCHE

- **Mouches** : Mouche du céleri (*Philophylla heraclei*), Mouche de la carotte (*Psila rosae*), Mouche mineuse (*Liriomyza huidobrensis*)

Mouche du céleri : toujours aucune mouche piégée sur la parcelle de référence.

Mouche de la carotte : deux mouches piégées sur l'ensemble des cinq panneaux de la parcelle de référence.

Évaluation du risque :

Mouche du céleri : risque faible à moyen (certains sites signalaient des mines la semaine dernière).

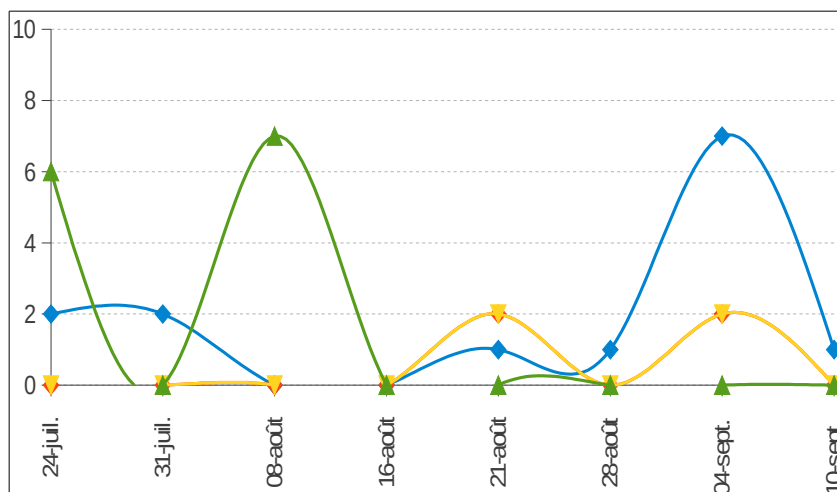
Mouche de la carotte : démarrage du vol d'automne préjudiciable pour le céleri rave uniquement.

POIREAU

- **Teigne du poireau** (*Acrolepiopsis assectella*)

Piégeage en baisse sur la parcelle de référence.

Évaluation du risque : Maintenir la surveillance, on reste sur une période à risque.

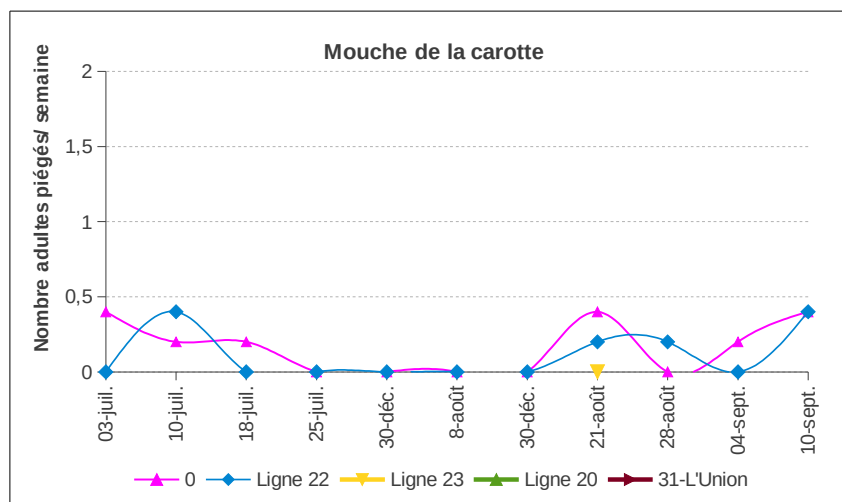


CAROTTE

• La mouche de la carotte (*Psila rosae*)

Piégeage de deux mouches sur chacun des deux sites de la région toulousaine.

Évaluation du risque : Le vol d'automne semble avoir démarré.



Prochain BSV : jeudi 20 septembre 2018

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière maraîchage de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne et a été élaboré sur la base des observations réalisées, tout au long de la campagne, par les Chambres d'agriculture du Tarn, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, la Coopérative Euralis ainsi que des agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.